RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00736
Numéro SIREN : 801 888 421
Nom ou dénomination : ABEEWAY

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011929

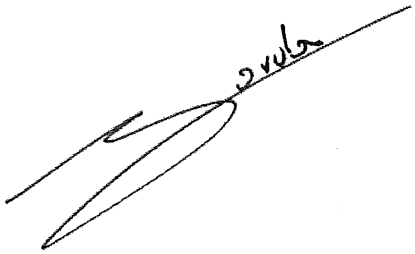
Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble : dépôt n° 11929 en date du 01/08/2018

Comptes annuels

ABEEWAY
Société par Actions Simplifiée au capital de 127.846 €
Siège social : 29 boulevard des Alpes – 38240 MEYLAN
801 888 421 RCS GRENOBLE

Exercice clos le 31 décembre 2017

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Monsieur Nicolas JORDAN



le commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	1 720 293	309 304	1 410 989	637 675
	Concessions brevets droits similaires	1 020		1 020	1 020
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	75 604	35 917	39 688	29 962
	Autres immobilisations corporelles	8 211	5 533	2 679	3 231
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 520		4 520	4 474
	TOTAL (II)	**1 809 648**	**350 753**	**1 458 895**	**676 363**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	46 517		46 517	6 692
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	12 774		12 774	5 280
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 269		8 269	152 443
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	591 450	68 380	523 070	236 452
	Autres créances	539 460		539 460	204 015
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	78 320		78 320	234 430
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 431		10 431	2 369
	TOTAL (III)	**1 287 220**	**68 380**	**1 218 840**	**841 681**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**3 096 868**	**419 133**	**2 677 735**	**1 518 044**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 520	4 474
	(3) dont créances à plus d'un an				

le commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	127 846	120 396
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	288 135	263 699
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(568 402)	(162 554)
	Résultat de l'exercice	**(332 086)**	**(405 849)**
	Subventions d'investissement	29 853	48 532
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(454 654)**	**(135 776)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	228 645	455 699
	Emprunts et dettes financières divers	2 035 593	273 362
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 013	361 177
	Dettes fiscales et sociales	188 227	225 169
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	237 500	167 500
	Produits constatés d'avance (1)	55 800	170 914
	Total des dettes	**3 131 778**	**1 653 820**
	Ecarts de conversion passif	612	
	TOTAL PASSIF	**2 677 735**	**1 518 044**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(332 085,80)	(405 848,94)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 052 227	1 512 803
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	87 355	231 622

le commissaire aux comptes

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	669 105	85,74	205 176	59,52
	Production vendue (Services et Travaux)	111 305	14,26	139 556	40,48
	Montant net du chiffre d'affaires	**780 410**	**100,00**	**344 732**	**100,00**
	Production stockée	7 494	0,96	(2 676)	-0,78
	Production immobilisée	1 010 059	129,43	492 557	142,88
	Subventions d'exploitation			3 070	0,89
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	17 987	2,30	6 424	1,86
	Autres produits	195	0,03	303	0,09
	Total des produits d'exploitation	**1 816 145**	**232,72**	**844 411**	**244,95**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock	(39 825)	-5,10	928	0,27
	Autres achats et charges externes	1 326 888	170,02	637 832	185,02
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 814	2,92	28 925	8,39
	Salaires et traitements	961 318	123,18	492 816	142,96
	Charges sociales du personnel	222 874	28,56	80 391	23,32
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	253 471	32,48	154 607	44,85
	Autres charges	47	0,01	28	0,01
	Total des charges d'exploitation	**2 747 586**	**352,07**	**1 395 528**	**404,82**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(931 441)**	**-119,35**	**(551 117)**	**-159,87**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change	3 661	0,47	1 076	0,31
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**3 666**	**0,47**	**1 076**	**0,31**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	13 420	1,72	5 395	1,56
	Différences négatives de change	23 628	3,03	1 303	0,38
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	**37 048**	**4,75**	**6 698**	**1,94**
	RESULTAT FINANCIER	**(33 382)**	**-4,28**	**(5 622)**	**-1,63**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(964 823)**	**-123,63**	**(556 739)**	**-161,50**
	Total des produits exceptionnels	**243 678**	**31,22**	**7 503**	**2,18**
	Total des charges exceptionnelles	**447**	**0,06**	**1 010**	**0,29**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**243 231**	**31,17**	**6 493**	**1,88**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(389 506)	-49,91	(144 397)	-41,89
	TOTAL DES PRODUITS	**2 063 490**	**264,41**	**852 990**	**247,44**
	TOTAL DES CHARGES	**2 395 576**	**306,96**	**1 258 839**	**365,16**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(332 086)**	**-42,55**	**(405 849)**	**-117,73**

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Faits caractéristiques de l'exercice

La société SAS ABEEWAY bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI). Elle est éligible au Crédit d'Impôt Recherche (CIR), au Crédit d'Impôt Innovation (CII) ainsi qu'au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour l'exercice clôturant au 31/12/2017.

Suivant décisions en date du 28 avril 2017, le Président, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale en date du 24 juin 2016, a constaté une augmentation du capital en numéraire de 7 450 euros, par émission de 7 450 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, correspondant à l'exercice de 7 450 BSPCE 2016. Le capital est donc porté de 120 396 à 127 846 actions de 1€.

La société Actility a abandonné sa créance envers Abeeway, générant un produit exceptionnel imposable de 225 k€.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés sur l'exercice concernant les balises ont été activés en immobilisations incorporelle au 31/12/2017 pour 1 010 058.78 € par la contrepartie d'un compte de production immobilisée. Ce montant inclut une quote part de dépenses de personnel, des dépenses de sous-traitance et des honoraires pour dépôt de brevet.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2017.

Perspectives

Les activités des prochains mois se concentrent essentiellement sur :

- L'industrialisation et l'optimisation de l'offre matérielle et logicielle
- Intégration de l'offre dans le portfolio ThingPark d'Actility
- Les certifications à l'international, afin d'ouvrir les marchés à l'exportation hors EU
- La création d'une offre applicative B2B2C
- Le renforcement de l'activité commerciale en synchronisation avec Actility.

La Société a signé un contrat avec le client TATA Communications en fin d'année 2017, les revenus serons visibles sur l'année 2018.

Règles et méthodes comptables

Jeune Entreprise Innovante

La société ABEEWAY a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 12
- chiffre d'affaires de l'exercice < 50 M€ : 780 K€

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- total bilan à la clôture < 27 M€ : 2 678 K€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité/reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 139 K€

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais de recherche et développement : 3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « coût unitaire moyen pondéré (CUMP) ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence
- sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Avantages du personnel

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Autres fonds propres

Les subventions d'investissement sont rapportées au résultat au même rythme que les immobilisations qu'elles subventionnent.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.
Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La société bénéficie du CICE au titre de ses salariés éligibles. Le produit est présenté au crédit des charges de personnel.

Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers le financement d'effort en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par la société vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	710 234		1 010 059			1 720 293
	Autres	1 020					1 020
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	711 254		1 010 059			1 721 313
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 591		24 013			75 604
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	6 326		1 886			8 211
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 917		25 899			83 815
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 474		45			4 520
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 474		45			4 520
	TOTAL	773 645		1 036 003			1 809 648

ANNEXE - Elément 3

le commissaire aux comptes

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	72 559	236 745		309 304
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**72 559**	**236 745**		**309 304**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 629	14 288		35 917
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 094	2 438		5 533
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**24 723**	**16 726**		**41 449**
	TOTAL	**97 282**	**253 471**		**350 753**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 520	4 520	
	Clients douteux ou litigieux	68 380	68 380	
	Autres créances clients	523 070	523 070	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	402 161	402 161	
	Taxes sur la valeur ajoutée	136 086	136 086	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 213	1 213	
	Charges constatées d'avances	10 431	10 431	
	TOTAL DES CREANCES	**1 145 860**	**1 145 860**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	87 355	87 355		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	141 290	61 739	79 551	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	386 013	386 013		
	Personnel et comptes rattachés	74 862	74 862		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 612	77 612		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 700	24 700		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 052	11 052		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 035 593	2 035 593		
	Autres dettes	237 500	237 500		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	55 800	55 800		
	TOTAL DES DETTES	**3 131 778**	**3 052 227**	**79 551**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — 82 623
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.14

le commissaire aux comptes

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	120 396,00	1,0000	120 396,00
	Emises pendant l'exercice	7 450,00	1,0000	7 450,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**127 846,00**	**1,0000**	**127 846,00**

ANNEXE - Elément 6.10

le commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**104 590**
Autres créances clients		**104 590**
FACTURES A ETABLIR	*104 590*	

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2017

Total des Charges à payer		**348 047**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 460**
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	*272*	
INTERETS COURUS A PAYER	*1 187*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**36 219**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*36 219*	
Dettes fiscales et sociales		**90 369**
DETTES PROV/CP	*54 731*	
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	*8 000*	
DETTES CS PROV/CP	*12 985*	
ORGAN. SOCIAL. CHARGES A PAYER	*3 600*	
PROV. TAXE D'APPRENTISSAGE	*5 981*	
PROV. FORMATION CONTINUE	*5 071*	
Autres dettes		**220 000**
AVOIR A ETABLIR	*220 000*	

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		10 431	55 800
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**10 431**	**55 800**

ANNEXE - Elément 8

le commissaire aux comptes

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		141 018	60 006
		141 018	**60 006**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		5 614	
		5 614	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**146 632**	**60 006**
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

le commissaire aux comptes

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
EMPRUNT CIC 100K€ GARANTIE BPI 60%		6 936
EMPRUNT CE 100K€ GARANTIE BPI 60%		40 767
EMPRUNT CA 100K€ GARANTIE BPI 60%		12 302
EMPRUNT CIC 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	11 560	
EMPRUNT CE 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	67 945	
EMPRUNT CA 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	61 512	
Totalisation	**141 018**	**60 006**

le commissaire aux comptes

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Engagements retraites à verser dans 10 ans	5 614	
Totalisation	5 614	

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **12 655** euros

ABEEWAY
Société par Actions Simplifiée au capital de 127.846 euros
Siège social : 29 boulevard des Alpes – 38240 MEYLAN
801 888 421 RCS GRENOBLE

TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET VOTEE DANS SON INTEGRALITE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2018 RELATIVE A L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME DECISION

L'Associé unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, soit :

- Perte nette net comptable ..... 332.086 euros
  Laquelle est affectée au poste
  "Report à Nouveau" du bilan.

L'Associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du CGI, de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Le Président,
Monsieur Nicolas JORDAN

SR Audit

commissariat aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017

SAS ABEEWAY
29, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

SR Conseil Groupe

SR AUDIT | 82 rue de la petite eau | 73290 La Motte-Servolex
Tél. 04 79 25 19 18 | Fax 04 34 09 05 41 | Email : lamotteservolex@srconseil.fr
Siège social : 82 rue de la petite eau | 73290 La Motte-Servolex | S.A.S. au capital de 50 000€ | RCS Chambéry B 409 987 252

Membre de l'alliance eurus

SAS ABEEWAY
29, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

SR Audit

commissariat aux comptes

A l'associé unique de la société ABEEWAY,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEEWAY relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les « Faits caractéristiques de l'exercice » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

SAS ABEEWAY
29, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

SR Audit

commissariat aux comptes

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

La Motte Servolex, le 19 juin 2018

Le commissaire aux comptes
SR AUDIT

Gérald LEDEZ

SAS ABEEWAY
29, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

ANNEXE DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

le commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	1 720 293	309 304	1 410 989	637 675
	Concessions brevets droits similaires	1 020		1 020	1 020
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	75 604	35 917	39 688	29 962
	Autres immobilisations corporelles	8 211	5 533	2 679	3 231
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 520		4 520	4 474
	TOTAL (II)	**1 809 648**	**350 753**	**1 458 895**	**676 363**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	46 517		46 517	6 692
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	12 774		12 774	5 280
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 269		8 269	152 443
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	591 450	68 380	523 070	236 452
	Autres créances	539 460		539 460	204 015
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	78 320		78 320	234 430
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 431		10 431	2 369
	TOTAL (III)	**1 287 220**	**68 380**	**1 218 840**	**841 681**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**3 096 868**	**419 133**	**2 677 735**	**1 518 044**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 520	4 474
	(3) dont créances à plus d'un an				

le commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	127 846	120 396
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	288 135	263 699
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(568 402)	(162 554)
	Résultat de l'exercice	**(332 086)**	**(405 849)**
	Subventions d'investissement	29 853	48 532
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(454 654)**	**(135 776)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	228 645	455 699
	Emprunts et dettes financières divers	2 035 593	273 362
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 013	361 177
	Dettes fiscales et sociales	188 227	225 169
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	237 500	167 500
	Produits constatés d'avance (1)	55 800	170 914
	Total des dettes	**3 131 778**	**1 653 820**
	Ecarts de conversion passif	612	
	TOTAL PASSIF	**2 677 735**	**1 518 044**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(332 085,80)	(405 848,94)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 052 227	1 512 803
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	87 355	231 622

le commissaire aux comptes

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	669 105	85,74	205 176	59,52
	Production vendue (Services et Travaux)	111 305	14,26	139 556	40,48
	Montant net du chiffre d'affaires	**780 410**	**100,00**	**344 732**	**100,00**
	Production stockée	7 494	0,96	(2 676)	-0,78
	Production immobilisée	1 010 059	129,43	492 557	142,88
	Subventions d'exploitation			3 070	0,89
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	17 987	2,30	6 424	1,86
	Autres produits	195	0,03	303	0,09
	Total des produits d'exploitation	**1 816 145**	**232,72**	**844 411**	**244,95**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock	(39 825)	-5,10	928	0,27
	Autres achats et charges externes	1 326 888	170,02	637 832	185,02
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 814	2,92	28 925	8,39
	Salaires et traitements	961 318	123,18	492 816	142,96
	Charges sociales du personnel	222 874	28,56	80 391	23,32
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	253 471	32,48	154 607	44,85
	Autres charges	47	0,01	28	0,01
	Total des charges d'exploitation	**2 747 586**	**352,07**	**1 395 528**	**404,82**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(931 441)**	**-119,35**	**(551 117)**	**-159,87**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change	3 661	0,47	1 076	0,31
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**3 666**	**0,47**	**1 076**	**0,31**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	13 420	1,72	5 395	1,56
	Différences négatives de change	23 628	3,03	1 303	0,38
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	**37 048**	**4,75**	**6 698**	**1,94**
	RESULTAT FINANCIER	**(33 382)**	**-4,28**	**(5 622)**	**-1,63**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(964 823)**	**-123,63**	**(556 739)**	**-161,50**
	Total des produits exceptionnels	**243 678**	**31,22**	**7 503**	**2,18**
	Total des charges exceptionnelles	**447**	**0,06**	**1 010**	**0,29**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**243 231**	**31,17**	**6 493**	**1,88**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(389 506)	-49,91	(144 397)	-41,89
	TOTAL DES PRODUITS	**2 063 490**	**264,41**	**852 990**	**247,44**
	TOTAL DES CHARGES	**2 395 576**	**306,96**	**1 258 839**	**365,16**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(332 086)**	**-42,55**	**(405 849)**	**-117,73**

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Faits caractéristiques de l'exercice

La société SAS ABEEWAY bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI). Elle est éligible au Crédit d'Impôt Recherche (CIR), au Crédit d'Impôt Innovation (CII) ainsi qu'au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour l'exercice clôturant au 31/12/2017.

Suivant décisions en date du 28 avril 2017, le Président, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale en date du 24 juin 2016, a constaté une augmentation du capital en numéraire de 7 450 euros, par émission de 7 450 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, correspondant à l'exercice de 7 450 BSPCE 2016. Le capital est donc porté de 120 396 à 127 846 actions de 1€.

La société Actility a abandonné sa créance envers Abeeway, générant un produit exceptionnel imposable de 225 k€.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés sur l'exercice concernant les balises ont été activés en immobilisations incorporelle au 31/12/2017 pour 1 010 058.78 € par la contrepartie d'un compte de production immobilisée. Ce montant inclut une quote part de dépenses de personnel, des dépenses de sous-traitance et des honoraires pour dépôt de brevet.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2017.

Perspectives

Les activités des prochains mois se concentrent essentiellement sur :

- L'industrialisation et l'optimisation de l'offre matérielle et logicielle
- Intégration de l'offre dans le portfolio ThingPark d'Actility
- Les certifications à l'International, afin d'ouvrir les marchés à l'exportation hors EU
- La création d'une offre applicative B2B2C
- Le renforcement de l'activité commerciale en synchronisation avec Actility.

La Société a signé un contrat avec le client TATA Communications en fin d'année 2017, les revenus serons visibles sur l'année 2018.

Règles et méthodes comptables

Jeune Entreprise Innovante

La société ABEEWAY a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 12
- chiffre d'affaires de l'exercice < 50 M€ : 780 K€

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- total bilan à la clôture < 27 M€ : 2 678 K€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité/reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 139 K€

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais de recherche et développement : 3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « coût unitaire moyen pondéré (CUMP) ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence
- sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Avantages du personnel

le commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Autres fonds propres

Les subventions d'investissement sont rapportées au résultat au même rythme que les immobilisations qu'elles subventionnent.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.
Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La société bénéficie du CICE au titre de ses salariés éligibles. Le produit est présenté au crédit des charges de personnel.

Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers le financement d'effort en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par la société vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

ANNEXE - Elément 2

le commissaire aux comptes

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	710 234		1 010 059			1 720 293
	Autres	1 020					1 020
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**711 254**		**1 010 059**			**1 721 313**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 591		24 013			75 604
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	6 326		1 886			8 211
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**57 917**		**25 899**			**83 815**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 474		45			4 520
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 474**		**45**			**4 520**
	TOTAL	**773 645**		**1 036 003**			**1 809 648**

ANNEXE - Elément 3

le commissaire aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	72 559	236 745		309 304
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**72 559**	**236 745**		**309 304**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 629	14 288		35 917
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 094	2 438		5 533
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**24 723**	**16 726**		**41 449**
	TOTAL	**97 282**	**253 471**		**350 753**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

le commissaire aux comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 520	4 520	
Clients douteux ou litigieux	68 380	68 380	
Autres créances clients	523 070	523 070	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	402 161	402 161	
Taxes sur la valeur ajoutée	136 086	136 086	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 213	1 213	
Charges constatées d'avances	10 431	10 431	
TOTAL DES CREANCES	**1 145 860**	**1 145 860**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	87 355	87 355		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	141 290	61 739	79 551	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	386 013	386 013		
Personnel et comptes rattachés	74 862	74 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 612	77 612		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	24 700	24 700		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 052	11 052		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 035 593	2 035 593		
Autres dettes	237 500	237 500		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	55 800	55 800		
TOTAL DES DETTES	**3 131 778**	**3 052 227**	**79 551**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	82 623
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.14

le commissaire aux comptes

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		120 396,00	1,0000	120 396,00
Emises pendant l'exercice		7 450,00	1,0000	7 450,00
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**127 846,00**	**1,0000**	**127 846,00**

ANNEXE - Elément 6.10

le commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**104 590**
Autres créances clients		**104 590**
FACTURES A ETABLIR	*104 590*	

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2017

Total des Charges à payer		**348 047**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 460**
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	*272*	
INTERETS COURUS A PAYER	*1 187*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**36 219**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*36 219*	
Dettes fiscales et sociales		**90 369**
DETTES PROV/CP	*54 731*	
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	*8 000*	
DETTES CS PROV/CP	*12 985*	
ORGAN. SOCIAL. CHARGES A PAYER	*3 600*	
PROV. TAXE D'APPRENTISSAGE	*5 981*	
PROV. FORMATION CONTINUE	*5 071*	
Autres dettes		**220 000**
AVOIR A ETABLIR	*220 000*	

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		10 431	55 800
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**10 431**	**55 800**

le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		141 018	60 006
		141 018	**60 006**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		5 614	
		5 614	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**146 632**	**60 006**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

le commissaire aux comptes

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
EMPRUNT CIC 100K€ GARANTIE BPI 60%		6 936
EMPRUNT CE 100K€ GARANTIE BPI 60%		40 767
EMPRUNT CA 100K€ GARANTIE BPI 60%		12 302
EMPRUNT CIC 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	11 560	
EMPRUNT CE 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	67 945	
EMPRUNT CA 100K€ - NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	61 512	
Totalisation	**141 018**	**60 006**

le commissaire aux comptes

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Engagements retraites à verser dans 10 ans	5 614	
Totalisation	**5 614**	

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **12 655** euros